

Adapter notre taux d'imposition communale pour répondre aux enjeux de développement en cours à Carouge.

Les comptes 2017 ont fait apparaître une diminution importante des recettes liée au départ de notre territoire d'une multinationale et de plusieurs entreprises de la zone industrielle (ZI). Les charges quant à elles sont restées globalement stables, malgré un accroissement de la population carougeoise et un transfert des charges du canton vers les communes.

Cette baisse des recettes n'est pourtant pas une surprise. La transformation de notre ZI, imposée par la planification cantonale dans le cadre du projet PAV, implique le départ de nombreuses entreprises afin de libérer les terrains. Ceux-ci seront, d'ici quelques années, occupés par des milliers de logements et de bureaux ainsi que des équipements publics.

Dans l'intervalle, notre ville connaît une période de baisse des recettes fiscales alors même qu'il faut investir dans de nouvelles infrastructures afin d'accueillir les futurs habitante-s. C'est pourquoi il sera indispensable, pour le budget 2019, d'adapter notre taux d'imposition qui est fixé à 39ct, soit le plus bas de toutes les grandes villes genevoises. A titre d'exemples, Meyrin est à 44, Lancy à 47, Vernier à 50 et la Ville de Genève à 45.5.

Cette situation n'est pas sans nous rappeler les années 60 lorsque Carouge s'était largement endettée pour construire les Tours. Seul le courage politique des élu-e-s de cette époque avait permis à notre commune de réaliser un quartier de qualité.

Les Vert-e-s carougeois-e-s appelleront donc cet automne les autres partis à faire preuve de la même vision politique que nos prédécesseur-e-s en soutenant un budget 2019 incluant une augmentation de notre taux de centimes.

Seule cette adaptation permettra à notre commune de répondre aux défis liés à cette période de transition, en garantissant la qualité de vie des générations futures tout en assurant des prestations de qualité dont nos habitant-e-s ont besoin.